

Résumé

Un partenariat pour l'avenir

Dans son rapport final, le Comité consultatif sur la planification régionale demande au gouvernement du Manitoba et aux dirigeants des seize municipalités de la région de la capitale manitobaine de s'engager à mener des efforts conscients en vue de bâtir la région. Ce processus permettra aux habitants, aux dirigeants, aux organismes de ressources et aux collectivités de la région d'unir leurs efforts en vue d'un but commun : l'amélioration de la vitalité économique, de la durabilité environnementale et de la qualité de vie dans la région. Dans ce contexte, le régionalisme signifie donc bien plus que l'amélioration de la coopération intergouvernementale. Il comprend la résolution de problèmes avec créativité et l'identification des possibilités par tous les secteurs de la région : les entreprises, la main-d'oeuvre, les organisations sans but lucratif, les organisations communautaires, les instituts de recherche, les collectivités autochtones, les universités et les collèges, ainsi que d'autres secteurs.

Le renforcement de la région de la capitale manitobaine permettra au Manitoba :

- d'être plus concurrentiel;
- de faire face efficacement aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui débordent des limites municipales;
- de mieux utiliser les fonds disponibles;
- de veiller à la durabilité du développement de la région de la capitale.

Le CCPR propose deux séries globales d'initiatives stratégiques qui favorisent le développement de la région de la capitale. Une série d'initiatives permettrait le renforcement de la coopération et des liens régionaux. La Section 2 du présent rapport présente ces initiatives, qui sont les suivantes :

- la création d'un partenariat entre les gouvernements de la région de la capitale manitobaine;
- le partage des services;
- le partage des taxes;
- une démarche mixte en matière de développement économique;
- des mécanismes améliorés de règlement des conflits.

La deuxième série d'initiatives propose l'élaboration d'une politique mieux définie et plus approfondie en matière d'aménagement du territoire de la région. La Section 3 du présent rapport présente ces initiatives, lesquelles comportent des mesures telles que les suivantes :

- l'adoption d'un énoncé de principes de planification;
- la rédaction d'énoncés de planification de politiques;
- l'amélioration du processus de planification;
- le renforcement des politiques provinciales d'aménagement du territoire.

En tout premier lieu, quatre points doivent être précisés au sujet de ces initiatives. Premièrement, il faut préciser qu'elles n'envisagent pas la création d'un nouvel ordre de gouvernement. Deuxièmement, elles n'envisagent pas non plus la création d'une nouvelle taxe. Troisièmement, elles ne prévoient pas la fusion des municipalités existantes – en fait, le CCPR recommande un moratoire de cinq ans sur les fusions forcées. Enfin, le gouvernement provincial a un rôle important à jouer en rassemblant ces collectivités et en facilitant la réalisation de leurs activités communes. Le but à long terme devrait viser à encourager la création de partenariats régionaux de tous genres et à sensibiliser les habitants de la région de la capitale manitobaine à l'égard de leur région.

Un processus ouvert de consultation, d'intervention et de responsabilisation en matière de développement régional permettra l'identification des occasions offertes, encouragera la coopération, favorisera l'équité et établira un niveau de confiance élevé. Bien que le partage des idées, du temps et des

sommes investis et que la bonne volonté politique produiront des bénéfices à court terme en renforçant les efforts régionaux, les bénéfices les plus grands seront ceux qui seront réalisés à long terme. L'engagement, la patience et la persévérance doivent être les priorités de l'effort régional recommandé par le présent rapport. Les élus, les administrateurs et les différents intervenants de la région de la capitale doivent pouvoir expliquer les bénéfices à long terme du régionalisme et maintenir leur engagement à l'égard d'un plan de match accepté de tous pour l'avenir de la région. Cette démarche sera bénéfique pour tous les habitants du Manitoba si elle est mise en oeuvre efficacement.